



Compte rendu du Comité Technique Local du 01/04/2021

Nous avons assisté ce jeudi 01/04/2021 à la 2ème convocation du comité technique local. Étant donné les annonces jupitériennes du mercredi 31/03, la CGT a profité de cette nouvelle convocation pour exprimer les interpellations des agents, autour de 3 questions.

- Qu'en est-il des autorisations spéciales d'absence (ASA) Covid pour garde d'enfant ?

La dernière information précisait qu'en cas de fermeture d'école, l'agent pouvait être placé en ASA **si le télétravail n'est pas possible**. La situation a changé puisque du 06/04 au 09/04 et du 26/04 au 30/04, il ne s'agit pas seulement de classe fermée mais bien pour les parents de remplacer l'enseignant puisque les cours vont se faire à domicile. Dans ces conditions, peut-on réellement considérer que le télétravail est possible ?

La CGT a demandé que la Direction fasse un recensement de tous les agents qui sont dans cette situation et accorde une ASA Covid à ceux-ci.

- Concernant la systématisation du télétravail (cf. allocution présidentielle), qu'en sera-t-il à la DGFIP ? Cette annonce ne nous semble pas très claire. « Et quand y'a du flou, y'a un loup ».

Va-t-on revenir comme lors du 1^{er} confinement, avec des agents placés d'autorité en ASA lorsque le télétravail n'est pas possible ?

- Sur la campagne IR, nous nous interrogeons sur son déroulement tel que prévu par la nouvelle organisation de l'accueil.

Avec la fermeture des écoles, le nombre d'agents disponibles pour les rappels va être moindre que prévu. Concernant les voltigeurs, ces agents qui doivent aller au contact des usagers pour récolter leur numéro de téléphone dans la file d'attente, il faut qu'ils bénéficient d'une protection supplémentaire dans le contexte actuel. Nous avons proposé que la file soit matérialisée par un cordon pour créer une barrière physique entre le voltigeur et les contribuables.

Nous avons demandé que les agents d'accueil soient reconnus prioritaires pour la vaccination au titre de leur métier en lien direct avec le public, à l'instar des enseignants et des forces de l'ordre, sur la base du volontariat.

La Direction nous indique ne pas pouvoir nous donner de réponse, du fait du court laps de temps entre les annonces et notre réunion. Toutefois une réunion est prévue cet après midi avec la direction générale. Nous leur avons demandé de faire remonter nos interrogations. Nous leur avons rappelé que la Moselle est dans une situation particulière du fait du vendredi Saint et qu'il est urgent de donner des réponses aux agents.

Pour la moindre interrogation ou difficulté, n'hésitez pas à contacter vos représentants CGT à cgt.ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr

Nous avons obtenu qu'une audioconférence ait lieu chaque semaine pour faire remonter les difficultés des agents. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation et des informations nouvelles.

Les élus de la CGT Moselle